

# LE POINT

Le Point - Vol.8 no. 36

## SPÉCIAL ÉLECTIONS MONTRÉAL:

Sammy Forcillo  
Jean-Yves Duthel  
Louise O'Sullivan  
Robert Laramée

André Boulerice:  
nous quitte...

André Boisclair:  
Analyse de la  
situation!

**STOP**  
**CENTRES**

Traitements au laser doux  
Anti-Tabac, Anti-Stress,  
Anti-Alcool et de Contrôle  
de l'Appétit  
(514) 499-STOP  
[www.stoptabac.ca](http://www.stoptabac.ca)

## Dossier "Éric"

SPÉCIAL AFFICHES

ET

Combat judiciaire  
contre Québecor

1-800-763-2006  
GAY GAMES.VII  
CHICAGO 2006  
Gay Games VII Sports and Cultural Festival



# Tout pour le membre!



*Notre engagement unique de bon service à la clientèle.*



**Desjardins**  
Caisse du Quartier-Latin  
de Montréal

**Siège social**  
1255, rue Berri, Montréal  
(Québec) H2L 4C6  
(514) 849-3581

**Centres de services automatisés**  
2180, rue Fullum, Montréal  
1399, rue Ontario Est, Montréal  
255, rue Ontario Est, Montréal

**Centre de services des Faubourgs de Montréal**  
1662, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal, (Québec) H2L 2J4  
(514) 524-3051

# LE POINT

C.P. 172, succ. Rosemont  
Montréal Québec Canada  
H1X 3B7

Téléphone • Fax  
514.728.6436

Email  
lepoint@le-national.com

Web  
[http://www.le-national.com/  
revuelepoint](http://www.le-national.com/revuelepoint)

Le contenu de la Revue Le Point et des sites internet du Groupe National est protégé par l'Office des Droits d'Auteur du Canada et ne peut être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit de l'Éditeur. Le fait de collaborer ou d'annoncer dans la Revue Le Point ne signifie pas une orientation sexuelle spécifique. Les annonceurs et collaborateurs assument l'entière responsabilité du matériel fourni et s'engagent à dédommager entièrement la Revue Le Point de tous les frais liés à un litige les impliquant. En acceptant de publier dans la Revue Le Point, les annonceurs et collaborateurs acceptent les conditions mentionnées plus haut. Le matériel publié par la Revue Le Point devient sa propriété et les auteurs acceptent d'en céder leurs droits d'auteur de façon permanente mais non exclusive. Le Rédacteur en Chef de la Revue Le Point est membre de l'Association Canadienne des Journalistes (membre du comité gai & lesbien) et de l'Investigative Reporters and Editors des États-Unis. The News Director of Le Point Magazine is a member of the Canadian Association of Journalists (member of the gay & lesbian caucus) and of the US

Investigative Reporters and Editors Organisation.

Éditeur et Rédacteur en  
chef Roger-Luc Chayer

Président honorifique  
(fondateur)

Yves Daoust

Finances et Développement  
Claude Lussier

Directeur du bureau USA  
(Boston) Andrew Spano

Directeur du bureau Europe  
(Nice - France)

Jean-Marie Pottier

Graphistes stagiaires

Maryline Mousseau

Marc Mousseau

Designer web stagiaire

Dave Durand

Collaborateurs et Journalistes

Google.News • Roger-Luc

Chayer • AFP • AP

• Julie Choinière • Nouvel

Observateur • Carle Jasmin •

Mario Thiffault • Michel Clerc •

Leonardo Hechavarría • Marcel

Hatch

© 2005 Revue Le Point /  
Le Point Magazine  
CARDONLINE

La Revue Le Point est indexée  
dans le réseau CARD et son  
tirage est certifié - Media

Information Network certified

Dépôt Légal

Bibliothèque National du  
Québec 2004 562844

Bibliothèque Nationale du  
Canada



4 - André Boisclair

6-13 - Élections municipales à  
Montréal

14 - André Boulerice

16-18 - Jugement Québecor

22 - SIDA

26-39 - Spécial affiches de

Éric Mc Cutcheon

52 - 58 - Dossier spécial:

Les gais à Cuba!

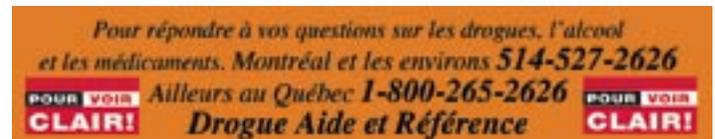
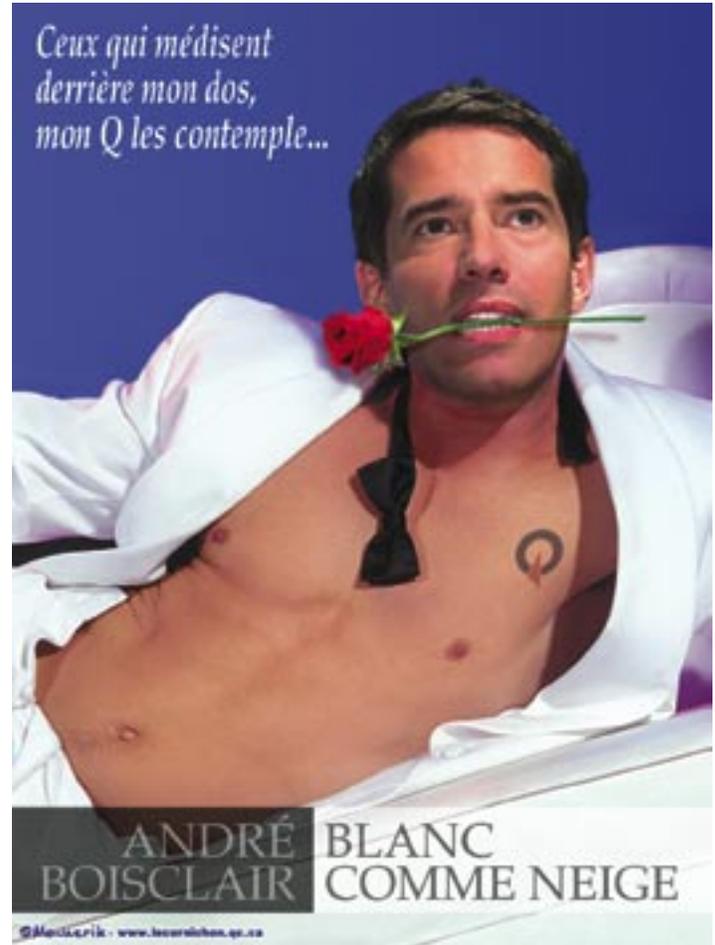
50 - 63 - Section Québec

31-34 - Encart central:

Kit média 2005



La revue Le Point  
en nomination dans  
plusieurs catégories 2006



Candidat à la direction du Parti Québécois

# André Boisclair et le Mea Culpa...

Éditorial: Roger-Luc Chayer, Le Point

Photo: Monaerik - Le Cornichon.qc.ca



**Jamais je n'aurais voulu écrire cet éditorial. J'ai pensé dès le début de l'annonce de son éventuelle participation à la course que le candidat Boisclair pouvait être l'homme du renouveau, celui qui pouvait faire les choses avec intelligence et modération, ce qui me donnait le goût de lui ressembler.**

Je n'avais pas prévu que celui qui menait dans la course politique et celle de mon opinion personnelle allait subir un tel revirement et cela, non pas pour ses opinions politiques mais sur sa consommation de cocaïne antérieure. Gaffe de jeunesse? Pourquoi ajouter le ridicule à l'insulte? M. Boisclair n'avait pas 15 ans au moment où il consommait cette terrible drogue, il était MINISTRE du Gouvernement du Québec. Homme d'état, il avait non seulement des responsabilités nationales mais avait juré, en étant assermenté comme député, puis ministre, qu'il ferait tout en son pouvoir pour respecter LA LOI. Le code criminel prévoit que la consommation de cocaïne est une offense grave punissable de peines de prison sévères, bon sang, il avait l'obligation de ne pas consommer, comme pour tout les québécois et il avait aussi l'obligation de ne pas l'acheter, question de ne pas contribuer aux problèmes sociaux causés par cette drogue.

Lors d'une conférence de presse le 18 septembre 2005, le candidat Boisclair est allé encore plus loin, il a accusé les québécois d'être des utilisateurs de cocaïne, tous autant qu'ils sont. Du moins, il affirmait que tout le monde avait déjà fait ça dans sa jeunesse. Voilà ce qu'il ne fallait pas dire, du moins pas chercher à faire croire à un public choqué d'une telle annonce.

Le fait de modérer l'impact de sa consommation en généralisant la commission d'un acte illégal par tous les québécois «comme toutes les québécoises et tous les québécois, j'ai tenté mes expériences dans ce domaine...», c'est aller trop loin dans son désir de partager ses expériences de drogué et j'ai été personnellement choqué d'une telle déclaration. Je n'ai jamais consommé, pas une seule fois, ni drogues, ni cigarettes, ni «potte» et je n'ai pas l'intention de le faire d'ici à ma mort. De quel droit est-ce que le candidat préféré des péquistes viendrait-il dévaloriser

toutes mes années de respect de la loi et de respect de la société en venant affirmer sur la place publique que c'est normal de consommer de la Coke? Non, il n'avait pas le droit de le faire parce qu'en agissant ainsi, il lançait un message très clair aux jeunes et aux accrocs des drogues dures que l'on peut contrevenir aux lois un jour et être ministre le lendemain sans que l'on doive subir de répercussions judiciaires.

Et quand les statistiques démontrent que les invasions de domiciles, la plupart des meurtres au Québec et les vols violents sont causés par des drogués à la cocaïne, en manque de poudre, qui font n'importe quoi pour s'approvisionner, il devient encore plus choquant pour les victimes de ces crimes de voir le futur Premier ministre du Québec trouver tout cela normal de se droguer à la Coke! M. Boisclair aurait mieux fait de se taire avant de normaliser et de mêler l'ensemble de la population à une situation odieuse qui fait souffrir terriblement de monde dans la société. Dans la dernière édition du Point, nous annoncions notre appui à M. Boisclair dans la course à la direction du PQ mais aujourd'hui, quelques semaines plus tard, il a trouvé le moyen de fâcher et de choquer tellement de monde dont des honnêtes gens qui ne consommeront jamais de telles substances que notre position est plus modérée, nous en reparlerons avant de dire oui...

**Pharmacie**  
**François Tremblay**  
 Centre Commercial Maisonneuve  
 2937, Sherbrooke Est  
 Montréal (Qc) H1W 1B2  
 Tél.: (514) 525-7700  
 Fax: (514) 525-8694

*Pour les petits  
 et les gros  
 Bobo...*

**Comptoir postal**  
 Service personnalisé confidentiel

# Le Groupe National

Nouvelles

Loisirs

Modèles masculins

Santé

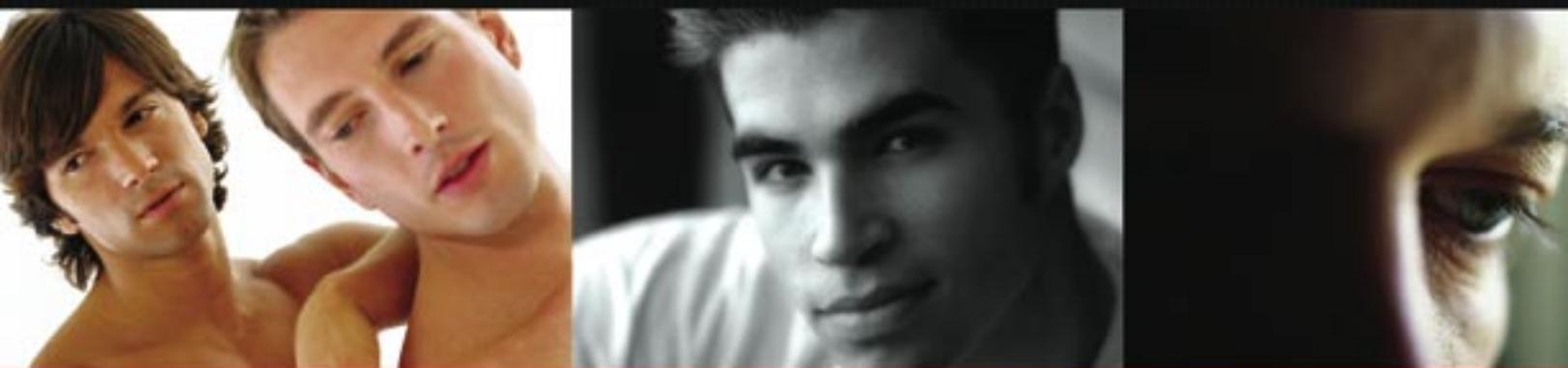
Magazine

International

Hommes

Gratuit 24h/24 7 jours/7

*Vous n'en reviendrez tout simplement pas...*



Quand le monde chavire  
et que tout va trop vite,  
les hommes gais aiment prendre  
une certaine distance et faire  
le point avec  
Le Groupe National.  
Une présence rassurante  
au cœur d'un monde  
électrisant...

Le National : Nouvelles internationales en français pour hommes gais

[www.le-national.com](http://www.le-national.com)

The World National : International gay news

[www.le-national.com/worldnat](http://www.le-national.com/worldnat)

Revue Le Point : Magazine pour hommes gais

[www.le-national.com/revuelepoint](http://www.le-national.com/revuelepoint)

Webmed : Informations santé pour hommes

[www.le-national.com/webmed](http://www.le-national.com/webmed)

The Gay Globe : International news for the modern gay men

[www.gayglobe.us](http://www.gayglobe.us)

Élection municipale à Montréal : Robert Laramée

# Il voudrait mettre le Village à son image...

Éditorial: Roger-Luc Chayer, Le Point

Photo: Le Point



## Robert Laramée

est actuellement conseiller d'arrondissement dans le Village Gai de Montréal et est très controversé pour avoir négligé le Village, pour avoir octroyé des subventions à des organisations qui fermaient quelques jours plus tard et pour avoir sali le Village au point de ne plus permettre à l'économie locale de se développer.

Ils sont nombreux dans Ville-Marie ceux qui souhaitent profiter de l'élection municipale de 2005 pour exiger de Robert Laramée, leur conseiller actuel depuis 4 ans, qu'il s'explique enfin sur sa gestion autocratique et absolument invraisemblable de son lopin de quartier au coeur de la métropole française d'Amérique. Mais Robert Laramée ne l'entend pas ainsi. Non seulement ceux qui le questionnent n'obtiennent pas les réponses espérées, Laramée censure les médias qui le suivent de près depuis des années et qui sont en mesure de le faire voir sous son vrai jour.

«Il considère le Village gai comme une poubelle, Je ne lui confierai jamais un autre mandat pour qu'il finisse de ruiner mon quartier, ma ville et ma vie...»

**R. Blanchard (Électeur)**

C'est donc avec beaucoup d'impatience que nous anticipions une entrevue avec le conseiller de Ville-Marie (Village), Robert Laramée, mais sa réponse est arrivée par courrier électronique un vendredi et venait du clavier de Jean-Luc Thibault, attaché politique. «*LE POINT se dit être un fier partenaire et promoteur des Jeux gais de Chicago... alors en tant que partenaire associé à la réalisation des 1ers Outgames 2006, je ne peux accepter votre offre d'entrevue ni d'achat de publicité "électorale" dans votre revue LE POINT.*» Laramée se dévoilait enfin au grand jour. "Si vous ne pensez pas comme moi, je ne respecterai pas mes obligations démocratiques en répondant à vos questions". Inacceptable et surtout franchement irrespectueux envers les lecteurs et électeurs de son quartier qui exigent toujours qu'il parle et qu'il reconnaisse les conséquences de sa gestion.

## FICHE TECHNIQUE

Robert Laramée a été élu conseiller municipal du district de Saint-Jacques le 4 novembre 2001. Il en est à son deuxième mandat à titre de conseiller municipal, ayant été élu en 1994 comme conseiller du district de Père-Marquette. Durant ce premier mandat, de 1994 à 1997, il a été responsable des dossiers de l'environnement et de la propreté au sein du Comité exécutif.

Depuis son élection en 2001, Robert Laramée est le responsable politique de l'urbanisme dans l'arrondissement de Ville-Marie. Robert Laramée est, depuis quinze ans, le directeur général d'une Corporation d'hébergement pour personnes âgées et pour femmes seules. Il gère trois résidences qui accueillent 180 locataires. Son baccalauréat en récréologie a amené Robert Laramée à s'impliquer depuis plus de 20 ans dans le domaine social: création de cuisines collectives, d'haltes-garderies et de magasins partages. Il a également occupé le poste de secrétaire général de l'Alliance des chorales du Québec et celui de coordonnateur régional des Jeux du Québec.

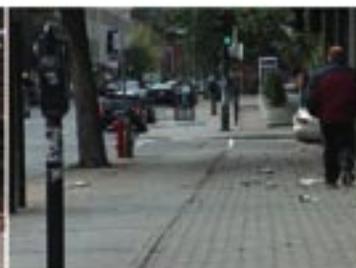
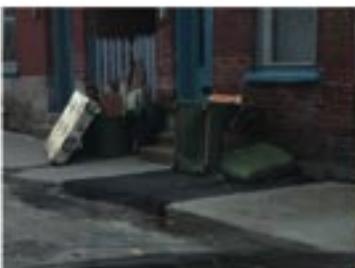
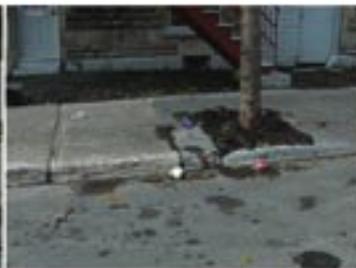
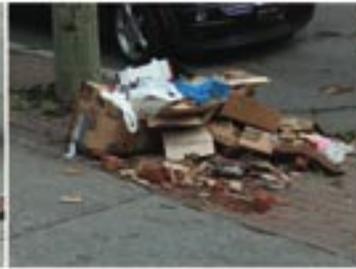
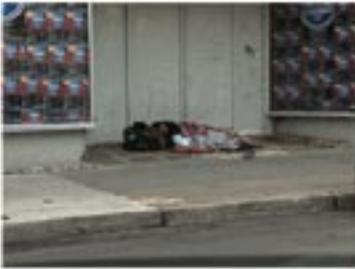
**NDLR:** Au moment d'aller sous presses, Le Point n'avait pas réussi à valider les informations contenues dans cette fiche publiée sur le site web de Go Montréal. Désolé...

**SPHARMAPRIX**  
Daniel Gagné - Rosemont

Vitamines  
Produits naturels  
Cosmétiques pour hommes  
Naturopathe disponible sur place

**8:00h à 23:00h**

2625, boul. Rosemont, Montréal  
**(514) 725-6446**



Il censure un média qui connaît bien son parcours

# Est-ce que Robert Laramée savait?

Éditorial: Roger-Luc Chayer, Le Point

Photo: Le Point



**La question est pourtant simple: Est-ce que Robert Laramée, en endossant de façon presque incestueuse, budgétairement du moins, les 1ers Outgames de Montréal 2006 et en voulant faire le commerce de droits démocratiques en exigeant des journalistes qu'ils endossent systématiquement ses idées et ses plans politiques, bref, est-ce qu'il savait que 99% des montréalais ne sont pas associés à Montréal 2006?**

Est-ce qu'il savait que 99% des commerçants du Village gai de Montréal ne sont pas commanditaires ou partenaires de Montréal 2006? Est-ce qu'il savait que 99.9% des gais du Québec ne sont pas liés de près ou de loin à Montréal 2006? Jusque-là, ce sont des questions intéressantes mais peu liées à la politique générale vous en conviendrez. Faudrait le lui dire...

Il existe toutefois une question encore plus grave, plus importante pour de nombreuses personnes qui, en s'associant à Montréal 2006, le font de bonne foi, avec des intérêts positifs, avec coeur. Est-ce que Robert Laramée savait, en refusant d'accorder une entrevue au Point parce que la revue fait la promotion des jeux gais où qu'ils soient, à Chicago ou à Montréal, que l'organisation de Montréal était entachée d'un fait grave qui ne fait pas honneur à Montréal et aux gais qui veulent le bien de leur ville?

En effet, Le Point, comme de nombreux médias québécois, sait depuis quelques mois qu'un membre de l'organisation de Montréal 2006, quelqu'un qui est censé faire honneur à la Ville et au concept de jeux gais, est titulaire d'un dossier criminel d'une gravité telle que placés devant le fait, les principaux intervenants remettraient certainement en question leur participation.

Un membre très haut placé de l'organisation a été impliqué dans une série de crimes répugnants (complot, enlèvement, extorsion, séquestration, etc), la victime est irrémédiablement affectée pour le reste de ses jours, cette personnalité de Montréal 2006 plaidait coupable et était condamnée à une forte amende qui a été payée, ce qui constitue quand même une admission.

Est-ce que Robert Laramée savait cela? Est-ce qu'il comprend mieux maintenant pourquoi Le Point a des hésitations à collaborer avec Montréal 2006? Est-ce que nous avons le droit, comme entreprise privée de vouloir travailler et collaborer avec ceux qui ont les mains propres? Ce sont des questions auxquelles nous souhaitons avoir les réponses de M. Laramée avant l'élection car en s'associant ainsi à une personne criminalisée, est-ce qu'il n'est pas en train de lier la réputation de Montréal à de tels actes? Pour notre part, il a été décidé de ne pas nous associer à une criminelle!

## Questions complémentaires à Robert Laramée:

**Il y a environ 2 ans, vous octroyiez une subvention importante à l'ACPV. Quelques jours après, l'organisme n'était plus actif. Avez-vous demandé le remboursement de la subvention? Quelles étaient les raisons de cette subvention et à quoi devaient servir ces sommes?**

**Il y a environ 3 ans, le Centre Communautaire des Gais et Lesbiennes de Montréal, pendant une longue période, n'a pas payé son loyer. Est-ce que vous avez encaissé finalement les loyers en retard? Quelles sont les raisons pour lesquelles vous favorisez une organisation qui ne paie pas son loyer alors que la liste d'attente en matière de locaux municipaux aux OSBL est si longue? Combien avez-vous versé entre 2000 et aujourd'hui, dans votre mandat qui se termine, au CCGLM et au CDJ?**

**En matière de SIDA, l'arrondissement Ville-Marie est malheureusement celui qui comporte le plus de personnes atteintes au Canada. Vous déclarez dans vos intentions lors de la campagne de 2000 que le SIDA était une priorité. Combien avez-vous octroyé au SIDA dans votre dernier mandat? Quelle est la liste des organisations? Quels gestes bénévoles avez-vous posés personnellement, excluant les marches pour vous faire voir?**

**Vous affirmez que Montréal 2006 est une priorité pour vous. Combien avez-vous octroyé depuis 2000 à l'organisme? Combien donnerez-vous au total d'ici la fin des jeux? Est-ce que vous siégez sur le C.A. de l'organisme?**





Toutes les photos présentées dans le cadre de ce dossier spécial ont été prises en quelques minutes seulement, uniquement dans le périmètre du Village Gai de Montréal, administré par le candidat Robert Laramée qui a espoir de se faire ré-élire sous la bannière de Vision Montréal en taisant un tel résultat sur la qualité de vie du quartier.

**Date de prise des photos: Samedi 8 octobre - Heure: Entre 10h15 et 11h20**  
**Lieu: Autour des bureaux du candidat Robert Laramée**  
**Arrondissement Ville-Marie**

Élection municipale à Montréal: Sammy Forcillo

# Il avait réussi à reconstruire le Village!

Éditorial: Roger-Luc Chayer, Le Point

Photo: Go Montréal - www.ucim.ca



Photo: Go Montréal  
Source: www.ucim.ca

## Sammy Forcillo

Il avait perdu par quelques centaines de voix la dernière élection dans Ville-Marie, depuis, les résidants en paient le prix fort... Il effectue un retour en politique et le Village peut peut-être reprendre espoir.

Il bénéficie même de l'appui de madame Louise O'Sullivan qui tente de briguer le poste de maire d'Arrondissement contre Robert Laramée, non seulement Sammy Forcillo a la «cote», il ne l'a jamais perdue!

Nombreuses fois remercié par ses concitoyens jusqu'à la défaite de 2001, Sammy Forcillo avait réussi à conjuguer efficacité avec disponibilité puisqu'il a été le seul représentant du Village gai à recevoir chez lui ses concitoyens qui souhaitaient lui soumettre leurs problèmes. Encore aujourd'hui, quand Sammy Forcillo se promène à pied sur la Ste-Catherine, les propriétaires de commerces et les résidants du quartier l'arrêtent pour lui soumettre leurs doléances, la plupart ne savent même pas qu'il n'est plus leur représentant depuis quatre ans. Le Village peut toutefois se rassurer, Sammy Forcillo se représente à l'élection dans Ville-Marie et ceux qui étaient déçu de le perdre comme conseiller municipal peuvent prendre leurs responsabilités et **ALLER VOTER**. Le Point est heureux de rapporter que M. Forcillo, comme par le passé, donne l'exemple en étant toujours disponible pour répondre aux questions des journalistes, contrairement à son opposant Laramée.

## FICHE TECHNIQUE

Sammy Forcillo possède une vaste expérience de la politique municipale. Il a dirigé, depuis 2002, le bureau du président du comité exécutif à la Ville de Montréal. Il a auparavant été conseiller du district de Saint-Jacques (1978-1986; 1992-2001); vice-président et membre du comité exécutif (1994-1998), ainsi que responsable des finances et de la fiscalité à la Ville de Montréal (1994-1997). Il a également occupé des postes clés au sein de diverses instances régionales, notamment à titre de vice-président de la Commission des finances et de l'administration à la Communauté urbaine de Montréal (1995-1997).

Il a œuvré dans de nombreux organismes locaux et a appuyé différentes causes, notamment pour venir en aide aux personnes démunies, aux jeunes, aux personnes âgées et à la communauté gaie. Il a toujours habité dans le Centre-Sud. Co-fondateur de la firme comptable Forcillo et Lembo, CA, il est titulaire d'un diplôme d'études spécialisées et d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ENAP), ainsi que d'un baccalauréat en administration des affaires des HEC Montréal. Il a enseigné la gestion budgétaire à l'ENAP (2001-2002). L'Ordre des comptables agréés du Québec lui a décerné le titre de Fellow (2003).

**GAY GAMES VII**  
Festival Sportif et Culturel  
du 15 au 22 juillet 2006  
Chicago, USA

Plus de 140 Nations

**12,000 PARTICIPANTS INTERNATIONAUX**

**70 PAYS**

**30 SPORTS, GROUPES MUSICAUX, CHORALES, FANFARES**

- Installations de niveau international
- 4 Villages sportifs – tous reliés par les transports publics
- Cérémonies d'ouverture et de clôture spectaculaires
- Des souvenirs inoubliables

CHICAGO VOUS SOUHAITE LE BIENVENUE  
C'est la seule façon de vous inscrire:  
**INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT!**  
[www.GayGamesChicago.org](http://www.GayGamesChicago.org)  
01.773.907.2065

Partenaires: VVV, GENRE girlfriends, Mabo, MEDIA GROUP, Le Point, etc.

Prix en vigueur jusqu'au 30 septembre 2005



Offert en couleur  
rose ou argent  
**49\$<sup>(1)</sup>**  
Samsung 860

Phototéléphone  
**99\$<sup>(1)</sup>**  
Samsung 740

Phototéléphone  
compatible avec la  
technologie Bluetooth<sup>SM</sup>  
**99\$<sup>(1)</sup>**  
LG 325

**FORFAIT  
DÉCROCHE-POUCE**

**35\$<sup>(1)</sup>**  
/mois

Maintenant plus de PLAISIR avec les NOUVEAUX forfaits de Bell Mobilité!

- 100 minutes en tout temps
- Soirs et week-ends ILLIMITÉS<sup>(2)</sup>
- Accès aux téléchargements, aux jeux, aux courriels, aux manchettes de l'actualité, aux nouvelles du sport et bien plus encore avec le service Internet mobile<sup>MC</sup> GRATUIT
- Amusez vos amis pendant qu'ils attendent que vous répondez avec le service Sonneries pour appelant GRATUIT<sup>(3)</sup>

**CRÉDIT**  
de télé à la carte  
**120\$<sup>(4)</sup>**  
Pour tout nouveau client  
qui loue leur équipement,  
avec un engagement de 24 mois

**Système de télé numérique par satellite ExpressVu<sup>SM</sup> 3150**

- Un son et une image de qualité numérique
- Le divertissement à son meilleur sur deux téléviseurs
- Permet de regarder une programmation différente sur chaque télé reliée à un récepteur



Passez à un magasin Espace Bell près de chez vous.

Place Dupuis — 1475 St-Hubert, Montréal (514) 844-1313

Les prix et les offres sont sujets à changements sans préavis. Les services sont offerts, le cas échéant, en vertu de la technologie et de la couverture de service. D'autres conditions s'appliquent, sous réserve de la disponibilité des quantités. Tous les circuits en magasin. <sup>(1)</sup> Nouvelles activations seulement. Sujet à un engagement de 3 ans. <sup>(2)</sup> L'heure des appels les soirs de semaine est de 20 h à 7 h, du lundi au jeudi; l'heure des appels les week-ends est de 20 h le vendredi à 7 h le lundi. <sup>(3)</sup> Service offert sur tous les appareils à l'intérieur du territoire de Bell Mobilité. L'abonnement comprend une sonnerie pour appelant gratuite/mois, 2 \$ par sonnerie pour appelant supplémentaire, à moins d'indication contraire. L'offre et les prix peuvent être modifiés sans préavis. Veuillez prévoir jusqu'à 90 minutes après l'activation pour que votre sonnerie pour appelant entre en fonction. Les sonneries requièrent après 90 jours. Les clients du service analogique doivent composer 9883 pour acheter des sonneries pour appelants. ExpressVu : Les offres s'appliquent aux nouvelles activations de système. Le service est offert aux nouveaux abonnés résidentiels, à la fois l'accès et la visibilité directe le permettant. Pour louer un système, les clients doivent présenter une pièce d'identité avec photo valide et signer une carte de crédit. <sup>(4)</sup> Sujet à un engagement de 2 ans. Le crédit de télé à la carte VU de 120 \$ est offert à raison de crédits de 5 \$ tous les 24 mois, sous réserve d'un contrat de location de 2 ans, le crédit de programmation de 44\$ (équivalent à 2 mois d'abonnement au forfait base numérique) est offert à l'abonnement au forfait de programmation Combo-Max. Les crédits seront portés au compte, avant toutes taxes applicables, dans un délai de 4 à 8 semaines. Les tarifs mensuels comprennent alors en vigueur s'appliquent par la suite. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.r.l.

Élection municipale à Montréal: Louise O'Sullivan

# La seule femme candidate montre la voie!

Éditorial: Roger-Luc Chayer, Le Point

Photo: www.equipevillemarie.com



## Louise O'Sullivan

«Les médias sont nos amis, nos complices, on a besoin des médias...», voilà qui commençait bien le débat organisé à l'initiative du Comité Social Centre-Sud, qui opposait Louise O'Sullivan à Robert Laramée de l'équipe Bourque.

Ça commençait bien parce que Louise O'Sullivan, qui venait d'apprendre que son opposant Laramée refusait toute entrevue avec Le Point, voulait mettre immédiatement les règles du jeu sur la table et monter la voie à suivre en matière de démocratie municipale. Autrefois associée à plusieurs décisions impliquant Robert Laramée, le Maire d'arrondissement sortant de Ville-Marie, Madame O'Sullivan déclarait dès le début du débat qu'elle a été obligée de se dissocier des autres élus vu leur manque de sérieux et particulièrement le manque de vision du maître actuel. «Je ne souhaite pas être associée aux récentes

décisions de l'administration en place puisque je n'ai même pas été consultée dans de nombreux dossiers. On dirige l'arrondissement en vase clos, il est plus que temps de reprendre le pouvoir dans le quartier et de permettre aux citoyens de punir leur Maire actuel à cause des conséquences de son administration», déclare Madame O'Sullivan pendant le débat.

«J'ai tellement de respect pour l'ancien conseiller municipal Forcillo que je ne présente aucun candidat de mon propre parti dans son district, question de ne pas lui nuire», affirme candidement la politicienne qui a été particulièrement reconnue par le passé pour son opposition à la gestion autocratique du Maire sortant, Robert Laramée.

## Un débat qui confirme les mauvaises habitudes démocratiques du Maire sortant Robert Laramée

Lors du débat présenté le 17 octobre dernier au Comité Centre-Sud et en présence de l'auteur de ces lignes, lorsque confronté aux questions du public portant sur des faits précis de la gestion boiteuse de Laramée, ce dernier a démontré en quelques minutes le peu de cas qu'il faisait des doléances de ses concitoyens.

D'une part, lorsqu'est arrivé le moment de répondre aux questions du public, Robert Laramée a immédiatement averti le public (vers 14h15) qu'il avait des choses plus importantes à faire ailleurs et ce, malgré le communiqué annonçant un débat qui devait se dérouler de 13h à 17h.

Et, comme prévu, en plein milieu des questions du public, alors qu'il était confronté à la saleté chronique du Village, aux problèmes sociaux criants et aux nombreuses demandes de clarifications sur son programme, s'il en existe un, Robert Laramée a commis l'acte le plus grave qui puisse être posé en période électorale. Il s'est levé et est parti, sans laisser le public terminer ses questions. Comme si les gens de son quartier étaient trop imbéciles pour comprendre les vrais enjeux. L'arrogance de M. Laramée a vite été remplacée par la convivialité de Madame O'Sullivan qui est restée jusqu'à la fin, histoire de répondre aux questions du public qui voulait mieux comprendre les rouages hiérarchiques de l'élection à venir. Nous accordons donc une excellente note à la candidate O'Sullivan et la remercions pour son professionnalisme.

Élection municipale à Montréal: Jean-Yves Duthel

# Mandibule, Bedondaine et Paillasson...

Éditorial: Roger-Luc Chayer, Le Point

Photo: Go Montréal



**Jean-Yves Duthel**

Le plus agréable pour les journalistes, en période électorale, c'est que nous pouvons rapporter à nos lecteurs les agissements d'individus qui ne pensent jamais qu'une fois candidats, tout devient public!

Jean-Yves Duthel, hum... Voilà un candidat intéressant mais pas dans le sens très positif du mot. Depuis toujours inconnu du public, on peut lire sur la page web de présentation de son parti qu'il a été conseiller de René Lévesque (ah bon?), qu'il dirige une firme de relations publiques (cool!), qu'il se dit gentil et sympa et qu'il voudrait bien avoir un petit poste dans Ville-Marie...

Ouvrant actuellement au sein de l'organisation des Jeux Outgames Montréal 2006, nous connaissons M. Duthel à la Rédaction du Point uniquement par certaines communications assez préoccupantes de sa part dont un email qu'il a envoyé à Paris il y a quelques mois donnant son opinion assez négative sur la revue Le Point (sans jamais nous avoir demandé quoi que ce soit ou s'être présenté par le passé) ou la diffusion d'un communiqué de presse accusant les créateurs de la bière Pride d'être malhonnêtes et, règle générale, pour des mauvais coups infantiles dont il semble apprécier les effets négatifs sur les électeurs du district dans lequel il se présente.

M. Duthel deviendra encore plus célèbre dans les mois qui viennent puisque les administrateurs de la Fondation Pride s'approprieraient, d'après le Président Lemire, à le gifler d'une poursuite en diffamation qui aura pour objectif d'obtenir réparation pour des accusations graves diffusées par la voie de emails ou de communiqués non reproduits sur son propre site internet. Est-ce le rôle d'un candidat en politique de détruire la réputation de ses électeurs? On verra si la stratégie marche lors du scrutin...

**Cessez de fumer  
Éliminez le stress  
Contrôlez votre appétit  
1-877-STOP-OUI**

Montreal  
Laval  
Québec  
Hull  
Sherbrooke  
et plusieurs  
autres villes...

Les Centres Stop<sup>®</sup> vous proposent des traitements exclusifs au laser doux qui favorisent la régénération hormonale, aident ainsi à vaincre vos problèmes de tabac, de stress ou d'appétit. Approuvée par les compagnies d'assurance et accréditée par l'Association des Neurothérapeutes du Québec, cette procédure non chirurgicale appelée auriculothérapie est un dérivé de l'acupuncture. Issue de la recherche clinique, c'est une méthode sans douleur, sans stress et surtout, sans effet secondaire. Alors composez maintenant le 1-877-STOP-OUI (786-7684) et retrouvez la qualité de vie que vous méritez.

PROGRAMMES EN ENTREPRISES DISPONIBLES  
1184, rue Ste-Catherine O., 1<sup>er</sup> étage, Montréal, Qc H3B 1K1  
Tél.: (514) 498-6911 | www.stoplaser.ca  
Franchises disponibles

Un départ qui soulève de nombreuses questions:

# André Boulerice quitte la mine basse...

Par: Le Point

Photo: Le Groupe National [www.le-national.com](http://www.le-national.com)

**Il aurait aimé être ministre d'un porte-feuille important, il aurait aimé être président de la république du Québec mais il n'aura été que simple député avec des fonctions ministérielles honorifiques, le temps de parler un peu d'homosexualité au pays du soleil sucré...**



Roger-Luc Chayer (Le Point) et André Boulerice

André Boulerice n'est déjà plus député, son bureau ne prononce même plus son nom quand on téléphone, comme si on voulait effacer toutes les années où le comté de Sainte-Marie-Saint-Jacques était dirigé par l'homme politique le plus «gai» que le Québec ait connu. André Boulerice a certainement contribué à une chose qui restera, l'émancipation des personnes homosexuelles d'abord face au SIDA et ensuite, quant au mariage gai, à la Régie des rentes et à d'autres combats que nous pourrions qualifier de spécialisés.

Il n'aura pourtant jamais réussi à obtenir un poste de ministre important au cabinet. Est-ce à cause de ses relations au parti, de son comportement sur le terrain ou de la perception des ses collègues face à son homosexualité? Difficile à dire mais il aura quand même réussi à mettre dans l'agenda de quelques gouvernements la question homosexuelle, plus ou moins adroitement. André Boulerice n'a pas toujours suscité l'unanimité, loin de là, même sur des questions aussi simples que de monter l'exemple démocratique dans le comté, il aura raté sur cet aspect c'est certain.

Quelques jours après l'annonce de son départ de la vie politique, après avoir invoqué des raisons personnelles et une certaine fatigue, l'émission Zone Libre de Radio-canada diffusait un dossier spécial soulevant de graves questions sur l'éthique du député sortant et ses liens avec certains groupes criminalisés. Au fil des années et nonobstant les conclusions des enquêtes qui surviendront suite à cette émission, il était évident que le député se livrait à une certaine forme de mercantilisme en se servant de ses subventions discrétionnaires pour récompenser ceux qui «pensaient» et acceptaient d'agir comme lui. Est-ce qu'il avait raison de le faire? La réponse aurait peut-être été Oui si ce n'avait été du dossier de Zone Libre. Certains diront «je le savais...», nous nous contenterons de dire que «parfois, on avait cette impression...», de nombreux dossiers questionnent d'ailleurs certaines décisions peu éthiques du député.



**Photo montage très élémentaire publié en 2001 sur Le-National.Com, caricaturant une déclaration de M. Boulerice sur son statut de Ministre de Ste-Marie-St-Jacques. «Ministre ou Queen de Ste-Marie?»**

Maintenant qu'il est parti et qu'un nouveau député, fort crédible, risque de prendre sa place (Martin Lemay), nous ne pouvons que nous réjouir de la tournure des événements et attendons avec joie le remaniement qui surviendra suite à l'élection du nouveau député de Ste-Marie-St-Jacques.

**SERVICE DE CRÉMATION DIRECT INC.**

- Sans embaumement
- Sans cercueil
- Sans exposition

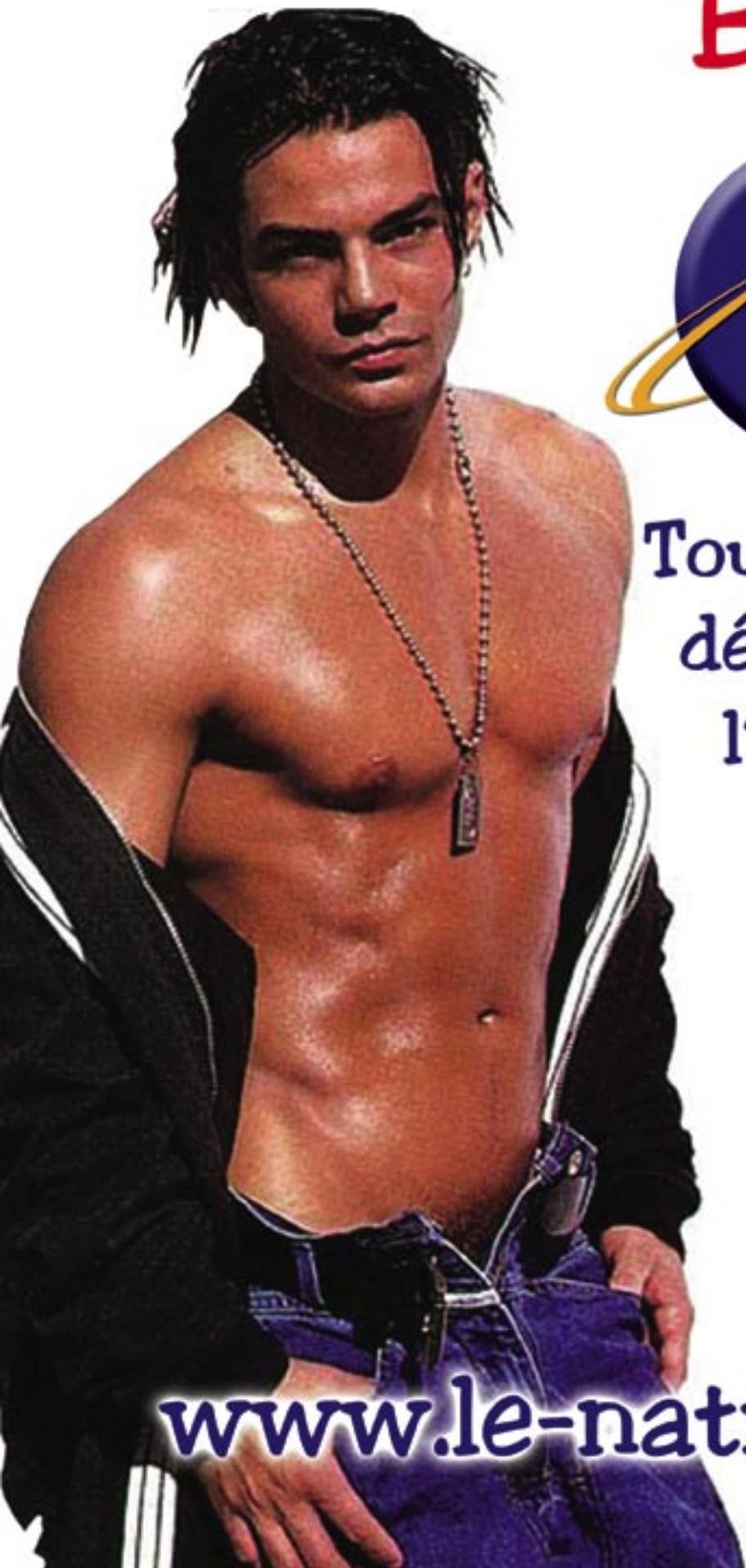
(450) 492-2323  
(514) 817-4848

Service disponible dans tout le grand Montréal métropolitain  
Rive nord et Rive sud

Pour une soumission  
Téléphonez à Caroline Viau  
(514) 849-3581  
Caisse du Quartier Latin  
de Montréal

Ceci n'est pas un coup de téléphone

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins



Bientôt:



Tout un monde à  
découvrir pour  
l'homme gai

[www.le-national.com](http://www.le-national.com)

Le combat semblait perdu d'avance...

# Le Point gagne contre Sun Média

Par: Le Point

Photo: Le Point



Il y avait manifestement violation de nos droits, dans un but commercial et l'auteur de cette violation ne pouvait feindre l'ignorance, il s'agissait de Québecor, chef de fil en matière de médias, donc de droits d'auteur, dans le monde! Immédiatement, Le Point a exigé que l'on retire les photos des sites internet et a demandé à ce qu'un cachet soit versé pour l'utilisation de l'image, puisque pour créer cette banque d'images, Le Point avait défrayé des sommes en argent, en échange de publicité et en temps.

## Éric Mc Cutcheon

Qui est Éric Mc Cutcheon? Pour ceux qui ne s'en souviennent pas, Éric est le grand gagnant de la première version de l'émission Occupation Double, elle-même grande gagnante au niveau des cotes d'écoute avec près de 2 Millions d'auditeurs à chaque semaine au Québec. Éric est resté très populaire sur la scène publique et c'est dans le cadre d'une entrevue spéciale dans la revue le Point que les photos avaient été produites, en janvier 2004. Comme il est de mise dans ce genre de travail, une entente portant sur les droits d'auteurs a résultée de la séance de photos et Le Point s'est retrouvé propriétaire des droits sur quelques dizaines de photos.

Québecor ne souhaitant pas négocier et démontrant une mauvaise foi évidente en invoquant fallacieusement certains aspects de la loi pour éviter de payer les droits réclamés, une poursuite a été déposée à la cour du Québec et s'engageait alors un combat non seulement intellectuel sur la propriété d'une oeuvre, mais aussi sur le simple fait pour un titan de manger la laine sur le dos des petits indépendants. N'oublions pas que Québecor publie des dizaines de magazines concurrents à la revue Le Point, les moyens sont autrement plus imposants du côté de Québecor que du côté du Point!

Après une multitude de manoeuvres légales plus ou moins élégantes, dont une demande de transfert à une cour supérieure pour des motifs que la question soulevée était d'intérêt national ou une autre requête pour faire transférer le dossier à Matane (8 heures de route de Montréal) alors que les bureaux du Point et ceux de Québecor sont à Montréal, le tribunal, en tenant compte non seulement des faits mais aussi du comportement de Québecor, a décidé de condamner avec sévérité la multinationale à une amende totalisant près de 2800.00\$, à être versée à la revue Le Point.

**Le jugement presque intégral est publié à la page 18 pour consultation.**

Dans la dernière édition du Point, sans avoir connaissance des détails du jugement prononcé à Matane par le juge Marc Gagnon de la Cour du Québec, puisque le jugement n'avait pas encore été posté au moment d'aller chez l'imprimeur, nous savions déjà que Québecor (Sun Média) avait été condamnée pour violation des droits d'auteur appartenant au Point et que le Tribunal avait été d'une rare sévérité à l'endroit du géant des communications.

Tout a commencé au moment où, voulant faire quelques vérifications sur la diffusion de nos produits et textes sur Internet, une mention est apparue et avait pour origine les sites internet de deux journaux appartenant à Québecor et publiés... en Gaspésie! Surpris, nous sommes allés constater de quoi il s'agissait et, Oh surprise, on publiait une photo du célèbre Éric Mc Cutcheon, photo qui appartenait à la revue Le Point depuis janvier 2004.

Il arrive parfois que des confrères utilisent du matériel journalistique dans le but de transmettre une information ou de publier une nouvelle, règle générale, cette utilisation est accompagnée du nom de l'auteur de la photo et de son origine et souvent, on demande l'autorisation avant de reproduire l'oeuvre. Or, dans le cas des deux journaux de la Gaspésie, non seulement aucune mention n'était faite de l'origine de la photo, on s'en servait pour annoncer une tournée de la vedette dans des bars de la région!

Vous planifiez le Mariage parfait... Le Vôtre!






Contactez  
Nancy Larivière  
(450) 243-6183

sales@aubergelakeviewinn.com www.aubergelakeviewinn.com

L'Auberge Lakeview, située en plein cœur du village victorien de Knowlton, vous offre une équipe de professionnels qualifiés qui saura vous guider dans l'organisation et la préparation de ce Grand Jour

# David contre Québécoir

Dossier:  
Éric Mc Cutcheon  
et les droits d'auteur

## Le Point VS Sun Média (Québec)

## Le jugement

Par: Marc Gagnon, J.C.Q.

Photo: Le Point

Les faits exposés démontrent clairement et sans équivoque possible qu'une photo protégée par un droit d'auteur en faveur du requérant fut utilisée par des médias sous le contrôle de la partie intimée. Le représentant et gestionnaire entendu pour le compte de celle-ci fait valoir devant la cour que les deux journaux qui ont reproduit la photo en question l'ont "utilisée de façon équitable" au sens de la loi. De plus, il nous fait remarquer que le nom du photographe était mentionné et que subsidiairement, si la réclamation devait être reçue, le quantum en est grossièrement exagéré. Il y a lieu de reprendre et de discuter des trois points soulevés.

"L'utilisation équitable" d'une œuvre protégée. Les articles 29 et suivants de la Loi sur le droit d'auteur prévoient en effet des exceptions à l'interdiction d'utiliser une œuvre protégée. C'est ainsi qu'est né le concept "d'utilisation équitable". Sous ce vocable, la loi a prévu que l'utilisation privée d'une œuvre aux fins d'étude ou de recherche, ou bien encore pour la critiquer ou en faire un compte-rendu, voir même en faire une nouvelle et la rendre publique, constituent des "utilisations équitables" qui sont permises sans avoir à obtenir d'autorisation.

Ainsi donc, l'intimée nous représente que les reportages de ses deux hebdomadaires accompagnés d'une photo appartenant au requérant constituaient des nouvelles d'intérêt général et que partant elle pouvait les publier sans autorisation préalable. Le Tribunal fait remarquer qu'il est sans doute exact que l'événement rapporté pouvait constituer en soi une nouvelle d'intérêt public et faire l'objet d'une chronique. Il n'y aurait rien à redire à ce sujet s'il était présenté comme tel. Mais ce qui fait problème et constitue une dérogation à la loi, c'est d'abord le fait d'avoir accompagné la nouvelle d'une photo qui se trouve protégée par un droit d'auteur. Sans doute que la nouvelle, si elle en est une, rencontrerait en l'espèce les critères de "l'utilisation équitable", mais très certainement pas la photo qui l'accompagne. Mais il y a davantage.

Quoiqu'en dise l'intimée, le compte-rendu que l'on fait de l'événement dont il est question ici, revêt plutôt les allures d'une publicité commerciale. De l'humble avis de cette cour, le fait d'inviter les lecteurs d'un journal à se rendre tel jour, à telle heure, dans un bar bien identifié pour se faire offrir des consommations par une vedette de passage, constitue un publiereportage et non un reportage. Dans le Guide de déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, dont un exemplaire a été déposé au dossier sous la cote P20, on peut lire au paragraphe 5d que "l'information et la publicité doivent être séparées". Le Guide va même plus loin et précise que "les journalistes n'écrivent pas de publiereportages et que s'ils le font, ils ne les signent jamais". Or cela a été fait et a été signé. Plus encore. Le même reportage est reproduit textuellement dans deux journaux distincts sous le nom de journalistes différents selon la région où il est publié. Cette façon de faire pour le moins éthiquement douteuse enlève tout sérieux à l'argumentation de l'intimée.

L'exception au privilège du droit d'auteur revendiquée par la défense est rejetée. Ce Tribunal considère qu'il n'y a rien d'équitable dans la manœuvre de l'intimée qui prend prétexte d'une nouvelle à caractère publicitaire pour s'emparer d'une photo qui ne lui appartient pas et l'utiliser à des fins commerciales. "La mention du nom du photographe". L'intimée plaide également qu'en inscrivant le nom du photographe, elle s'est acquittée des obligations qui lui sont imposées par la loi. Avec respect, ce n'est pas exact.

Les articles 29.1 et 29.2 stipulent bel et bien que "la source" doit être révélée. Le Guide de déontologie... auquel nous avons référé un peu plutôt indique lui aussi, en son paragraphe 6 que "les journalistes doivent identifier leurs sources d'information". Or en l'espèce, cela n'a pas été fait, la provenance précise de la photo n'est pas révélée. Bref, la seule mention du nom du photographe ne respecte ni les exigences, ni l'esprit, ni la lettre de la Loi sur le droit d'auteur.

"Le quantum". Le requérant réclame 5,225.70 \$ à titre de dommages et intérêts. L'intimée réplique que la demande est disproportionnée avec les dommages réellement subis, que les sommes habituellement consenties par les tribunaux en semblable matière sont beaucoup moindres et enfin que des tarifs sont déjà établis pour couvrir les frais et honoraires de l'auteur d'une photographie. En ce qui concerne ce dernier point, le Tribunal fait remarquer tout de suite que si l'intimée voulait s'en tenir au tarif, il eut mieux valu pour elle d'en discuter avec l'intéressé avant d'utiliser sa photo. Cela dit, dans le contexte du présent litige, nous retenons que le tarif est un paramètre parmi d'autres dans notre évaluation de l'indemnité pour compenser les préjudices dont se plaint l'auteur de la photo.

La défense soulève encore que ses deux journaux ont un tirage inférieur à 25,000 copies et ne circulent que dans deux régions bien délimitées de la Gaspésie, nous suggérant par là que l'impact du reportage litigieux demeure bien modeste. Le requérant réplique à ce propos que les reportages étaient bien mis en évidence dans les journaux en question, que sa photo revenait à plusieurs reprises et que partant, dans les régions visées, tout le monde s'est trouvé bien informé. Nous tiendrons compte de tout ceci. Nous sommes toujours dans le cadre de nos commentaires concernant le "quantum" ou l'évaluation du montant qui devrait être attribué pour les dommages qui auraient été causés au requérant.

En plus d'être photographe, le requérant est aussi journaliste, rédacteur en chef et l'éditeur d'une revue qui s'appelle Le Point La Revue Mec. Il plaide avec insistance pour souligner que sa revue défend des valeurs diamétralement opposées à ce qui est suggéré dans les reportages auxquels on a associé sa photo. Ainsi, sa revue dénoncerait systématiquement l'usage du tabac pour favoriser des produits qui améliorent la santé. (...)

Somme toute, ce qui reste de plus accablant dans toute cette affaire, c'est que l'intimée, sous un prétexte fallacieux, se soit permis de puiser une photo dans les dossiers d'une entreprise plus modeste. Ce qu'il y a de plus détestable dans toute cette affaire, c'est de voir cette même intimée se replier ensuite derrière le paravent de la loi pour tenter de se disculper ou de négocier à rabais. L'intimée devant nous s'est dit de bonne foi. Ce n'est pas ce qui ressort de l'ensemble de la preuve dont il se dégage plutôt qu'il a fallu la vigilance et le courage d'un concurrent pour que le respect de ses droits soit mené jusqu'à jugement.

Considérant le pour et le contre, mitigeant le tout à la lumière de ce qui est habituellement accordée par les tribunaux en semblable matière, les montants suivants sont alloués au requérant :

**Frais et honoraires pour la création et la publication de la photo : 600.00\$;**

**Utilisation non autorisée de la photo : 1,000.00 \$;**

**Photocopies, présentation du dossier devant la cour et voyage du requérant de Montréal à Matane pour le procès : 600.00 \$;**

**Frais judiciaires, intérêts et indemnité additionnelle**

## Gay Games 2010

# Nombreux appuis pour Paris

Par: Bruno Ferré

Photo: Gay games Paris 2010

Portée par l'association « Paris Games 2010 », Paris est toujours en lice, face à Cologne et Johannesburg, pour organiser la huitième édition des Gay Games qui se dérouleront en 2010. Les Fédérations Françaises : d'Athlétisme, de Natation, de Sports de Glace, de Base Ball et de Soft Ball, touchées par les valeurs de la candidature de Paris, Intégration, Dépassement de soi, et Participation ont décidé de soutenir la candidature de Paris Games 2010 à l'organisation des VIIIème Gay Games.

Ce soutien est une étape importante pour le comité de candidature qui parvient ainsi à associer les institutions sportives françaises à la lutte contre les discriminations en organisant une manifestation sportive de masse.

### LES GAY GAMES : UN EVENEMENT SPORTIF INTERNATIONAL DE MASSE

Les Gay Games, festival sportif ayant lieu tous les quatre ans, s'inscrivent dans une démarche égalitaire. En défendant des valeurs, telles que le dépassement de soi, le respect de l'autre, l'intégration, les Gay Games se positionnent sur des principes profondément humanistes dans une approche « gay friendly ». Ils remettent en cause les préjugés, brisent les barrières et travaillent à la construction d'une identité « homo sociale ». « Paris Games 2010 » souhaite ainsi aider à porter ces valeurs en organisant les VIIIe Gay Games à Paris du vendredi 6 au samedi 14 août 2010.

### LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CES GAY GAMES A PARIS SONT :

d'organiser une manifestation sportive de masse ouverte à tous les sportifs partageant les valeurs citées, d'améliorer l'intégration des lesbiennes, des Gays, des Bisexuels et des Transgenres dans la société, d'aider au développement du sport LGBT en France, en Europe et dans le monde.



### L'ETAPE FINALE DE PARIS GAMES 2010 :

Résultats le 13 novembre 2005

Du 10 au 18 novembre 2005 à Chicago, élection de la ville organisatrice des Gay Games en 2010 lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des Gay Games. POUR PLUS D'INFORMATIONS : [www.parisgames2010.org](http://www.parisgames2010.org)

**BUVEZ**  
**la bière Pride**

et aider des athlètes comme  
**STÉPHANE VACHON**  
Champion International  
de patinage artistique adulte

Fondation Pride Foundation  
[www.firstpride.com](http://www.firstpride.com)  
Brasserie Le Chaudron : 514-276-0744

Faites vos dons directement sur le site :  
**WWW.SVONICE.COM**  
Stéphane Vachon On Ice

*Distribution Gairire présente*



Samedi 5 novembre 2005 de 11 h 00 à 21 h 00  
Dimanche 6 novembre 2005 de 11 h 00 à 18 h 00  
Saturday and Sunday november 5th and 6th  
Salle de la commune du Marché Bonsecours  
325, rue de la commune, Montréal QC

Près de 70 exposants : Animation, performances, mobiles de la mode  
About 70 exhibitors : Mobile Fashion shows

Renseignements : 514.680.1355  
botifo@videotron.ca www.gairire.com

Navette gratuite toutes les heures / Free shuttle every hour

Arrêts / Stops : Cabaret Chez Mado, Boutique Mec Ultra, Café Européen

Admission : 5 \$

Partenaires et commanditaires :

fugues

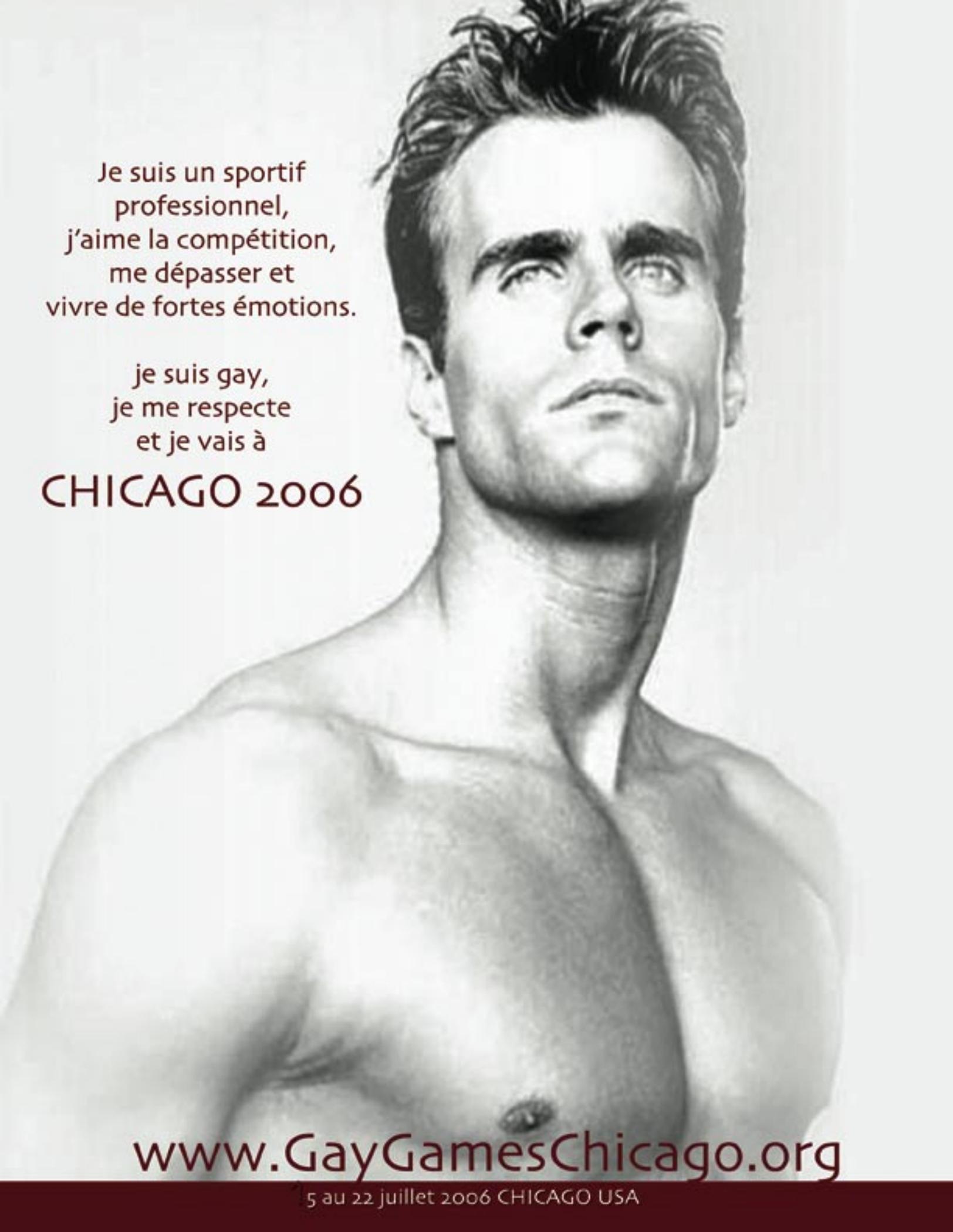
MARIAGE  
WEDDINGBELLS

Montréal



gayradiobec.com





Je suis un sportif  
professionnel,  
j'aime la compétition,  
me dépasser et  
vivre de fortes émotions.

je suis gay,  
je me respecte  
et je vais à

**CHICAGO 2006**

[www.GayGamesChicago.org](http://www.GayGamesChicago.org)

5 au 22 juillet 2006 CHICAGO USA

Renouveau dans la pensée tactique contre le SIDA

# De nouvelles questions sont proposées

Par: Carle Jasmin

Photo: Google.com



**Tout le monde connaît le processus de pensée quand vient le temps de raisonner sur le SIDA. Prévention = condoms, Qualité de vie = revenus garantis et couverture médicamenteuse etc. Il existe toutefois de nouvelles réalités qui ne sont plus expliquées par les schémas du passé et qui demanderaient peut-être un nouveau questionnement collectif.**

Prenons trois exemples de schémas qui devraient définitivement faire l'objet de réflexions de la part des spécialistes en santé et des groupes communautaires, question de permettre aussi aux gouvernements d'avoir de nouveaux points de repères plus précis, plus exactes.

**Première réflexion:** Le SIDA peut se transmettre si on ne se protège pas. Le SIDA? Un seul SIDA? La recherche actuelle propose de nouvelles théories intéressantes pour expliquer ce qu'est devenu le VIH après plus de 20 ans d'existence et de mutation. D'après les spécialistes, il semblerait qu'il n'existe pas un seul véritable SIDA mais bien plusieurs versions mutées du virus d'origine. Lors de l'acquisition de l'infection, un individu serait en réalité infecté par plusieurs formes de SIDA ce qui compliquerait justement le traitement.

Est-ce qu'il serait temps d'inclure dans le discours de prévention une mise à jour de la réalité SIDA dans sa définition? Est-ce qu'il serait temps de parler de multi-infection en une seule séroconversion dans les campagnes publicitaires? Comme si on attrapait 2 ou 4 SIDA en même temps? Pourquoi pas...

**Deuxième réflexion:** Le Point a participé à une émission radio très populaire dans la région de Québec il y a un an, avec André Arthur, et notre approche constatait, lorsque nous parlions de prévention du VIH chez les jeunes, à non pas parler de la maladie et de ses inconvénients mais plutôt à leur dire la réalité: On meurt du SIDA, mourir ça fait mal, c'est douloureux physiquement de vivre avec le VIH-SIDA mais en mourir, c'est encore plus douloureux, certains malades meurent en criant... Je sais que c'est très cru mais il serait intéressant de savoir si une campagne de prévention utilisant de tels mots serait plus efficace?

**Troisième réflexion:** On a beaucoup parlé au fil des années des conséquences économiques du SIDA mais souvent dans une perspective tournée vers le patient. Tout le monde sait que la qualité de vie financière d'une personne infectée est diminuée proportionnellement à son degré d'atteinte etc. J'ai le sentiment que le discours est vieillot et que les gens ne l'écoutent plus parce qu'il a été un peu trop utilisé. Est-ce qu'il serait temps d'introduire le concept de participation fiscale pour les personnes atteintes?

Je m'explique. Les personnes infectées, porteuses, atteintes coûtent cher à l'état nous le savons, mais ce que nous ne disons jamais, c'est qu'une personne atteinte, en santé, qui est bien traitée médicalement, s'enrichit peut-être plus qu'on ne le pense et l'État avec elle. Elle devient contributrice, paie ses taxes, ses impôts et globalement, la contribution des personnes atteintes à l'effort fiscal peut certainement être quantifiée par une recherche statistique qui viendrait mettre un nouvel argument positif dans les stratégies budgétaires de lutte de la part de l'état.

Est-ce que la lutte au SIDA serait rentable? Est-ce qu'il serait vrai maintenant qu'une personne atteinte, grâce à la thérapie et aux médicaments, pourrait générer plus de revenus fiscaux que de dépenses et ne serait plus vraiment une charge pour l'État?

Le raisonnement, supporté par une étude statistique à faire, pourrait mettre en évidence de nouvelles approches en matière d'aide aux personnes atteintes puisqu'il serait rentable de les traiter gratuitement et quand vient le temps de parler d'argent, l'État est toujours le premier à le faire et généralement à couper... Il existe ainsi toute une série de questions qui, en 2005, pourraient permettre de mieux comprendre une maladie toujours aussi virulente sinon plus qu'à ses débuts dans les années '80 mais avec de nouveaux arguments scientifiques, économiques et sociaux qui nous feraient réaliser que finalement, le SIDA n'est peut-être pas une fin en soi, mais le début d'un processus qui pourrait être appelé, "voie de guérison" dans le vrai sens du mot. Je serais très curieux de connaître les résultats d'études qui viendraient répondre à ces questions plutôt que de toujours poser les éternelles mêmes questions: Savez-vous que le SIDA est transmissible sans condom? Savez-vous comment mettre un condom? Avez-vous quelqu'un dans votre entourage qui est séropositif? Vite que l'on pose de nouvelles questions, le sujet est déjà devenu inintéressant, et ça, les sondages le prouvent.

514.284.1865

**PHARMAPRIX** 

1, avenue du Mont-Royal est, Montréal

Cosmétiques - Naturopathie

Produits homéopathiques - Aliments biologiques

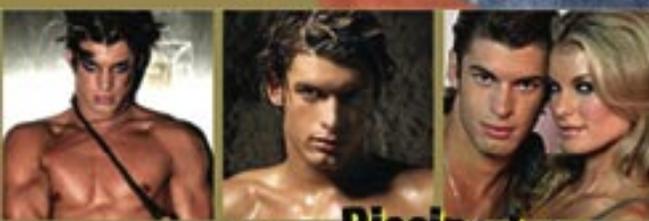
Livraison gratuite - OUVERT 8:00h à 23h





**3333**

Le Complexe Spa et Sauna



Les deux plus **IMPOSANTS**  
saunas mixtes du Québec!

**Sauna sec - Piscine intérieure**  
**Bain tourbillon géant**  
**Massage sensoriel**  
**Esthétique - Coiffure**  
**Fleuriste - Cadeaux - Internet - Air climatisé**  
**Casse-croûte - 24h/7 jours**  
**3333 Bélanger, Montréal**  
**(514) 807-2424**

[www.sauna3333.com](http://www.sauna3333.com)

**Sauna sec - Bain tourbillon**  
**Vidéo XXX - Salon érotique**  
**3 étages - Internet gratuit**  
**massage - comptoir snack**  
**téléviseurs dans chaque chambre**  
**glory holes - douches communes**  
**7, René-Lévesque O. Montréal**  
**(514) 874-0777**

[www.lucky7.com](http://www.lucky7.com)

Cataclysmes à répétition sur les États-Unis

# Et si c'était un message de leur Dieu?

Par: Carle Jasmin

Photo: Google.com



Comme dans Astérix, le Dieu des américains leur est peut-être tombé sur la tête, sauf qu'à la Maison Blanche, personne ne semble vouloir en informer le Président Bush! Si on devait se fier aux critères moraux du Président, Dieu, en détruisant les États-Unis avec des catastrophes naturelles à répétition, voudrait leur envoyer un signal, qui l'entendra?

Depuis le début de l'année, les États-Unis sont victimes de très nombreuses catastrophes naturelles qui sont en train de ruiner l'état central et, sans qu'on nous le dise à haute voix, nuisent définitivement à la guerre en Irak et aux activités militaires des américains dans le monde. Tout le monde sait que le Président Bush est très religieux et que depuis le début de son premier mandat, il oriente beaucoup sa politique de façon à inclure certains enseignements bibliques ou certaines images liées aux croisades du moyen-âge.

Tout le monde sait aussi que le Dieu invoqué par le Président est censé être un Dieu de bonté, d'amour et de rigueur. Qu'est-ce qu'il s'est donc produit dans la tête du Dieu américain pour que ce dernier punisse autant les États-Unis? Est-ce qu'il y a là un message que le Président devrait comprendre? Est-ce que le Dieu de Monsieur Bush voudrait le punir pour ce qu'il fait dans le reste du monde? Pour répondre à ces questions, il faut d'une part être croyant et ensuite l'être assez pour théoriser sur la volonté divine, ce qui n'est pas évident. Le seul point sur lequel nous pouvons nous questionner, que l'on soit croyant ou pas, c'est que si Dieu existe vraiment, il a de toute évidence une dent contre les États-Unis. Il serait temps qu'un proche du Président l'informe de cette drôle de situation avant que les ennemis traditionnels, les intégriste musulmans ne tirent leurs propres conclusions: Et si c'était Allah qui gagnait la guerre et punissait les États-Unis, voilà une pensée plus terrifiante non?

**MASSONLOWEEN**

**Samedi le 29 octobre**  
de 12h00 à 16h00  
Beau temps, mauvais temps...

**Le Coeur de Rosemont**

**Activités et plaisir pour toute la famille**

**Nombreux commerçants participants**

5349, 4<sup>ème</sup> Avenue, Montréal, Qc H1Y 2V4  
(entre d'Iberville et la 12<sup>ème</sup> avenue)  
Tél. 514.525.4386 F. 514.525.5018  
[www.promenademasson.com](http://www.promenademasson.com)

**Région de Montréal**

Temps plein ou partiel  
Quark Photoshop  
Illustrator  
Suite Office  
Pré-presse  
Conception et design publicitaire  
Poste libre immédiatement  
Salaire à discuter

**CV REQUIS**

514.499.6911  
[info@stoptabac.ca](mailto:info@stoptabac.ca)  
\*Référer au poste de graphiste et laisser un message

**GRAPHISTE DEMANDÉ**

La sollicitation téléphonique des clients du Point:

# Mise au point sur Le Point

Par: Le Point

Photo: Le Point

L'équipe des ventes  
Revue Le Point  
(514) 728-6436

Roger-Luc



Alex Dominic François Andrew

À votre service, professionnellement...

Comme par le passé, à l'occasion, il est important de faire une petite mise au point dans nos pages sur la sollicitation téléphonique parfois maladroite et parfois, mais plus rarement, carrément frauduleuse. En effet, dès qu'un média est le moins populaire dans son milieu, il arrive que des compagnies d'agendas ou de napperons décident de solliciter les clients du Point sous de fausses représentations. C'est à ce moment-là que les clients doivent savoir ce qui suit:

## Petit guide de survie face à la sollicitation frauduleuse: Comment économiser tout en étant prudent?

1- La revue le Point n'est pas associée à quelque compagnie que ce soit en matière de ventes publicitaires. Tout se fait à l'interne et c'est notre choix. Quand on vous affirme au téléphone que le Point est «associé» ou que Le Point «fait demander de faire un placement», dans tous les cas, c'est faux.

2- Si on vous sollicite au nom de la revue Le Point et que vous ne connaissez ou ne reconnaissez pas le vendeur qui fait affaires avec vous normalement, ce qui peut arriver, n'hésitez pas à exiger de parler à l'éditeur du Point ou de confirmer avec l'éditeur l'identité de la personne qui vous sollicite en téléphonant au 514-728-6436, il s'agit de la ligne directe sur le bureau de l'Éditeur.

3- Le Point ne communique jamais ses listes d'abonnés, son mailing list de courriels ou de clients à qui que ce soit. Si on vous sollicite en affirmant que «Le Point nous a donné vos coordonnées» ou «c'est Le Point qui nous a demandé de vous contacter», refusez toute conversation avec la personne, notez son nom et son numéro de téléphone et avisez dès que possible Le Point au 514-728-6436



**HOTEL LORD BERRI**



**Bienvenue à l'Hôtel Lord Berri**  
votre hôte au cœur des grands événements!

Charmant hôtel situé au centre-ville, l'Hôtel Lord Berri occupe un emplacement privilégié au cœur du Quartier Latin, le quartier le plus animé de Montréal.

Doré par le Vieux-Montréal, la rue St-Denis et le Village, le quartier regorge de restaurants et de terrasses de bars-spectacles, de théâtres et de boutiques. Festivals et activités culturelles à profusion tout près de l'hôtel et ce, à l'année longue!

- 114 chambres et suites spacieuses
- Accès Internet haute vitesse sans fil
- Restaurant italien Il Cavaliere
- Service aux chambres
- Salles de réunions
- Stationnement intérieur

1199 rue Berri

Montréal, QC

Téléphone

514.845.9288

Sans frais

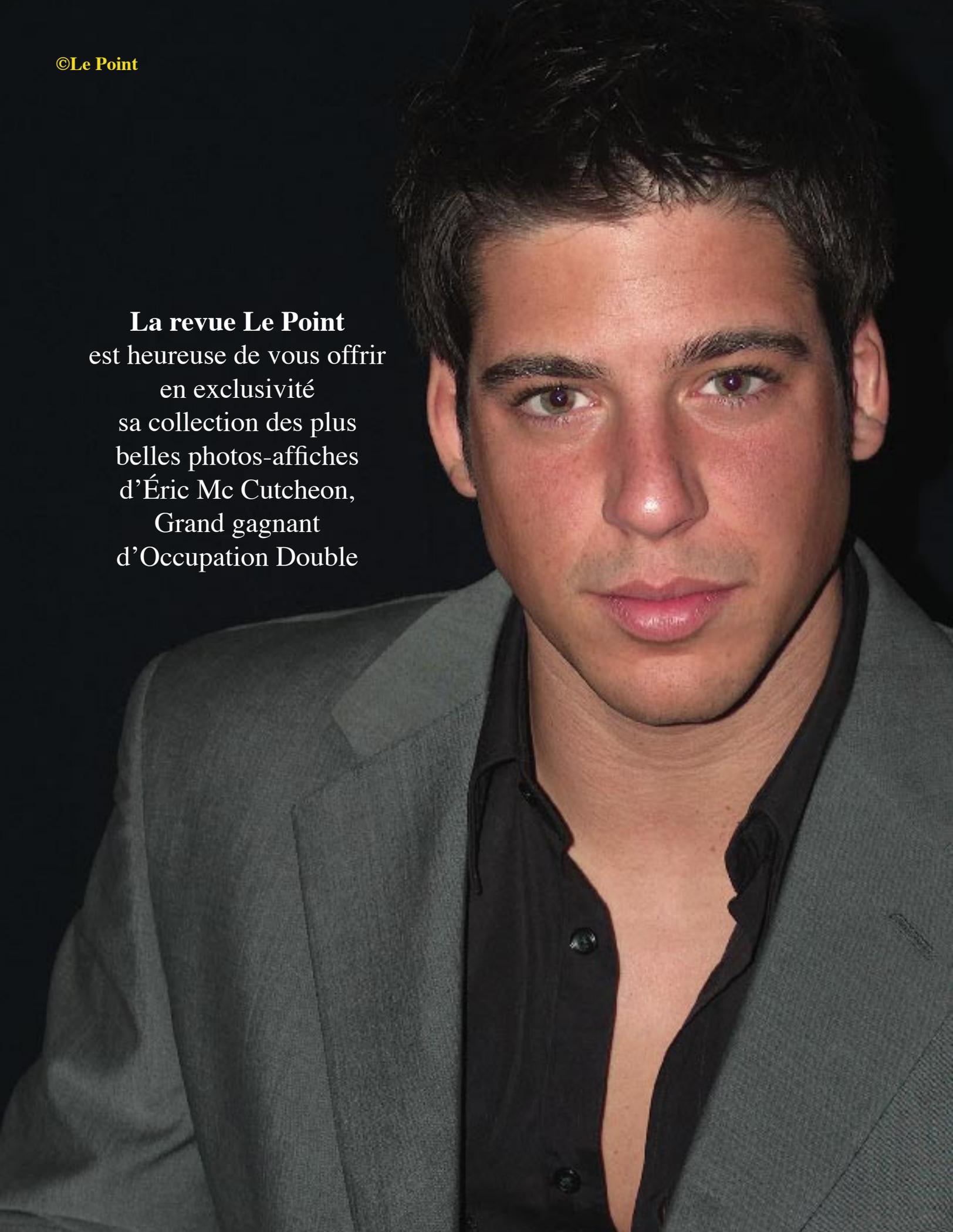
1.888.363.0363

[www.lordberri.com](http://www.lordberri.com)

 Barr-UQAM  
 Station centrale

**Partenaire de toujours de la communauté gaie du Québec**  
**Au cœur du Village**

**La revue Le Point**  
est heureuse de vous offrir  
en exclusivité  
sa collection des plus  
belles photos-affiches  
d'Éric Mc Cutcheon,  
Grand gagnant  
d'Occupation Double











# LE POINT

Kit Média  
INTERNATIONAL  
Media Kit

Montréal  
Québec  
Trois-Rivières  
Sherbrooke  
Gatineau  
Boston  
New York  
Fort Lauderdale  
Nice  
Paris  
Monaco  
Marseille

« La Revue Le Point est le média par excellence quand vient le temps de faire un choix en matière de placements publicitaires s'adressant aux hommes. »



## LE POINT

Fondation: 1998 - Canada

Éditeur: Roger-Luc Chayer, membre de l'Association Canadienne des Journalistes, de l'Investigative Reporters and Editors of U.S.A. et du Conseil de Presse Gai du Québec.

Langue de publication:  
Français et Anglais

Diffusion: Gratuites à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau, Boston, New-York, Fort Lauderdale, Paris, Nice, Marseille et Monaco.

Sur abonnement en Europe, ailleurs aux États-Unis et au Canada anglais.

À noter que même si les lecteurs prennent leur revue Le Point dans les grands centres, cela ne signifie pas qu'ils y résident. En fait, plus de 25% des lecteurs se déplacent à Montréal ou à Québec pour prendre la revue et faire leurs achats dans les communautés



**TIRAGE CERTIFIÉ  
CARD 10,000 copies**

**CARD CERTIFICATION  
10,000 magazines printed**

## LE POINT

Foundation: 1998 - Canada

Éditeur: Roger-Luc Chayer, member of the Canadian Association of Journalists, the Investigative and Reporters Association of U.S.A. and the Quebec Gay Press Council.

Language of publication:  
English and French

Distribution: Free in Montreal, Quebec, Trois-Rivieres, Sherbrooke, Gatineau, Boston, New-York, Fort Lauderdale, Paris, Nice, Marseille et Monaco.

By subscription in Europe and elsewhere in the United States and english Canada.

Take note that even if the readers take a copy of the magazine in the major centers, it does not mean that they reside in those cities.

**Description du contenu éditorial: 40% matériel santé ou orienté vers le bien-être et la prévention, 10% dossiers affaires, 20% tourisme et/ou automobiles, 10% nouvelles des gouvernements ou judiciaires et 20% contenu varié en fonction de l'actualité internationale.**

*Journalistes: Les journalistes du Point sont rémunérés.*

*Profil d'âge des lecteurs: 70% ont entre 18 et 45 ans, 20% ont plus de 45 ans et 10% ont plus de 60 ans.*

*Profil du sexe des lecteurs: 95% sont des hommes et 5% sont des femmes.*

*Revenus des lecteurs: Les lecteurs du Point ont des revenus supérieurs à la moyenne nationale canadienne de 20%. (Statistiques Canada)*

*Éducation: Les lecteurs du Point ont une éducation supérieure à la moyenne nationale et s'intéressent surtout aux questions pratiques de la vie gaie quotidienne, à la santé de même qu'à la justice sociale et à l'économie.*

*La revue Le Point est publiée avec l'aide généreuse de Madame Céline Dion et de Monsieur René Angelil qui soutiennent les dossiers sur la santé et la prévention du VIH depuis 2003.*

*Le Point est une publication primée de nombreuses fois au Canada, aux États-Unis et en Europe et est la seule publication gaie à avoir des bureaux dans tous ses marchés. Le bureau chef est à Montréal alors que deux bureaux annexes sont situés à Boston (É-U) et à Nice (France)*



*Le système de certification canadien CARD, contrairement aux autres comme CCAB/BPA, repose sur la déclaration assermentée neutre. Les preuves de tirage sont alors disponibles plus facilement et à peu de frais.*